

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

28/10/2025

25057762

Défaillances mineures :

6.1.1.g.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Modification ne permettant pas le contrôle d'une partie du

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G

AUTOSÉCURITÉ

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

27/10/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :

S033C324

(9) RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES: 1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILLAC Tél: 0556726262

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 033C1314

SIGNATURE:

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation GF-721-NM (F)

30/03/2022

Date de 1^{ère} mise en circulation 30/03/2022

Marque

Désignation commerciale

PEUGEOT EXPERT

(1) N° dans la série du type (VIN)

(5) Catégorie internationale

VF3V1ZKXZNZ022327

Genre CTTF

Type/CNIT

Énergie

N10PGTCT1015043

FI

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

032275

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE:

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIERE G G D Ripage (-8 à +8 m/km) : +4.7 m/km

Dissymétrie suspension (≤ 30%) :

2 %

0 %

Forces verticales:

1245 daN

964 daN

Frein de service

Forces de freinage : Déséquilibre (<20%) :

424 daN

409 daN

297 daN

316 daN

Forces de freinage (efficacité): 424 daN Taux d'efficacité global (≥50 %) : 65 %

409 daN

297 daN

316 daN

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 23 %

Feux de croisement (-3 % à -0.5 %) :-1.4 %

-1.5 %

Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -2.7 %

-3.2 %